

ECHO

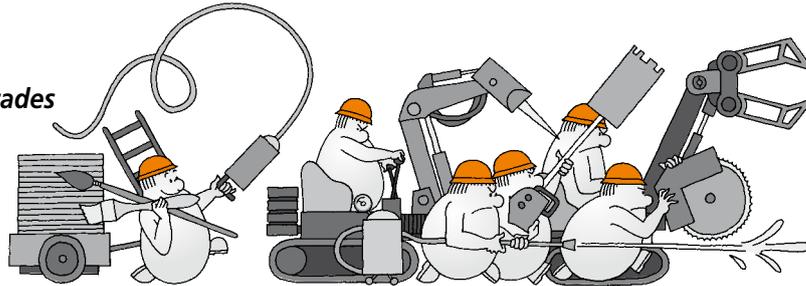
JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | JUIN-JUILLET-AOÛT 2015 | N°4





démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

**LA FERME
DU LIGNON**
DEPUIS 1965

VENTE D'ŒUFS FRAIS DU JOUR
(4.- les 6 | 16.- les 30)
sur place ou livrés dans votre boîte
Vin de la propriété et produits du terroir

Plusieurs salles à louer pour vos événements
info@ferme-du-lignon.ch | 077 467 46 30 | www.ferme-du-lignon.ch

Fiduciaire *Lejolin*
DÉCLARATION

$$mC = \frac{c(x-\bar{x}) \cdot (y-\bar{y})}{c(x-\bar{x})^2}$$

IMPÔT!

Comptabilité pour
Independants
Associations
PME - PMI
Particuliers

Tarifs	
Une personne	dès 80.- Frs
Suppléments par pers.	20.- Frs
Suppléments immobilier	30.- Frs

M. Korkmaz
38, avenue du Lignon - 1219 Le Lignon
076 489 24 20

www.lejolin.ch - info@lejolin.ch
Réception tous les matins ou sur rendez-vous

**Laboratoire dentaire
du Lignon** ■ **Guy Burdet**
DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'ÂIRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2015

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

4 septembre 2015

Dernier délai de remise des textes

20 août 2015

VERNIER 
Une Ville pas Commune

ÉDITORIAL

Enfin les vacances!

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride
L'écho du passé

4-5

P 6-8

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Autorisations de construire
Conseil Municipal
Démographie

6-8



P 10

LA VIE DU QUARTIER

Réaménagement routier
Association des locataires du Lignon
Bibliothèque vagabonde
Le fil d'Ariane
Première bougie pour La Brocante du Lignon
Commémoration de la Fête Nationale

9-11

ÉCHO D'AILLEURS

Course pédestre «à travers le coteau»
Développement durable
10 ans de contrats de quartier
Echos sportifs football

11-12



P 14

LA VIE DE L'ASSOCIATION 13-14

Utilité des servitudes croisées réciproques
Promotions 2015
La photo du mois
Cotisation 2015

AGENDA & SORTIES

Juin-Juillet-Août

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation
AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015
Président
Gjon Thaqi
022 796 01 00

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis, rédacteur

ENFIN LES VACANCES!!!

Le temps du grand exode estival est tout proche, les autoroutes vers le Nord ou le Sud vont être saturées et les «bouchons» interminables vont arriver à user les nerfs des plus patients. Sur les plages «idylliques» on aura presque l'impression de se retrouver dans les transports publics aux heures de pointe: **c'est le temps des vacances.**

Cette période, attendue par la plupart d'entre nous, afin de faire une coupure bienfaisante dans le rythme infernal de notre vie quotidienne – devrait donc être un temps qui nous permet d'exercer notre liberté personnelle, pour s'évader, se changer les idées, profiter du temps libre pour se rencontrer entre familiers, amis ou tout simplement l'autre.

Un programme de repos et de détente essentiel à la santé et qui ne demande pas de se dérouler obligatoirement à des milliers de kilomètres de son domicile et ne pas croire que pour «réussir» ses vacances il faut, malgré la fatigue accumulées dans les mois écoulés, échafauder des plans de séjour qui ressemblent à un véritable marathon à travers le monde, peut-être simplement pour épater les amis et connaissances ou pour faire comme eux.

Ces vacances devraient donc servir avant tout à recharger ses batteries du corps et de l'esprit et non pas se retrouver à la fin de celles-ci plus épuisé que quand on était au travail.

Si le travail c'est la santé, les vacances doivent nous permettre de la conserver en apprenant l'art de prendre du temps pour soi!

IMPORTANT!

Après la pause estivale, l'Association va reprendre ses activités et elle recherche un informaticien bénévole pour la gestion de son site Internet qui vient, malheureusement, d'être piraté. Merci d'avance.

L'ÉPHÉMÉRIDE

LE MOIS DE JUIN

Le mois de juin est le sixième mois du calendrier grégorien et du calendrier julien. Son nom vient du latin «junius», probablement donné en l'honneur de la déesse romaine Junon, sœur et épouse de Jupiter, déesse du mariage et du bien-être des femmes. Pour d'autres, son nom vient de Juvenibus (les jeunes) parce qu'il était dédié à la jeunesse.

À l'époque antique, c'était le quatrième mois du calendrier romain. Il est le premier mois de l'été: le solstice a lieu aux environs du 21 juin et c'est aussi le jour le plus long de l'année. Chez les jeunes, le mois de juin peut avoir deux significations: soit ce sont les vacances qui commencent, soit c'est le mois fatidique des examens de fin d'année.

Ce mois est représenté «sous la forme d'un homme nu, montrant du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre; il porte une torche ardente, symbole des chaleurs de la saison; derrière lui est une faucille, parce que le temps de la moisson approche.»

Du 1^{er} au 21 juin, les jours augmentent de 16 minutes et du 21 jusqu'à la fin du mois. Ils commencent à diminuer de 3 minutes. Le 21 juin, commencement, à 18h39, de l'été, avec l'entrée du Soleil dans le signe du **Cancer**, dont le natif aura, cette année, la sensation que tout le pousse à aller vers les autres. Ainsi, pour celui qui avait envie de tranquillité ou qui rêvait de «retraite», ce sera loupé! Acceptez les invitations et les sorties que l'on vous proposera...

ÉCHO DU PASSÉ

Le jeudi 1^{er} juillet 1915, Gabrielle Chasnel, (alias **Coco Chanel**), née à Saumur le 19 août 1883 et morte à Paris le 10 janvier 1971, enterrée au cimetière du Bois-de-Vaux



à Lausanne) ouvre sa troisième boutique et la première vraie maison de couture à Biarritz. Son ascension se poursuit au cours de années et en 1921, elle donne naissance à la plus emblématique de ses créations: le **Chanel N° 5**, un mythe venait de naître.



Amitié & Amour : très belle année pour faire de nouvelles connaissances et élargir votre cercle de relations. Ainsi, si vous étiez en manque d'amis, 2015 vous trouvera très entourée.

Côté cœur, certains aspects planétaires vous pousseront à approfondir votre relation avec votre partenaire. Ainsi, que vous le vouliez ou non, tout vous incitera à communiquer et à vous retrouver. Célibataire, si 2015 n'est pas une grande année pour faire une rencontre, en revanche, elle vous permettra de mieux savoir ce que vous désirez côté sentimental, ce qui en soi, ne sera pas si mal !

Mais attention, cette année encore, il n'échappera pas au stress et à quelques moments de fatigue. Conséquence, il devra envisager de faire des pauses régulières afin de se ressourcer.

JUILLET

Avant Jules César, l'année romaine commençait au 1^{er} mars ; juillet occupait par

conséquent le cinquième rang ; on l'appelait quintilis (cinquième). L'année même de la mort de Jules César, 44 ans avant Jésus-Christ, Marc-Antoine, voulant honorer la mémoire du conquérant des Gaules, fit remplacer le nom de quintilis par celui de julius (Jules). De julius nous avons fait **juillet**.

Durant ce mois les jours vont décroître de 54 minutes et le 23 juillet, à 5h31, le Soleil fait son entrée en **Lion**, dont le natif de ce signe ne va pas faire semblant de rugir cette année. La plupart des astrologues le voient «très en verve» ou assurent qu'il «faudra faire avec lui. Il est, sans conteste, le chouchou de 2015!», assure même certains.

Pour tous, il risque d'en imposer au boulot (attention aux excès quand même) Par contre, c'est peut-être plus confus côté «cœur» : on lui promet beaucoup d'amour ou de rencontres - voire même un peu trop s'il est déjà en couple - mais aussi beaucoup d'introspection avec son partenaire.

Suivant son inspiration, elle raccourcit les jupes, supprime la taille, libère le corps de la femme. Ses boutiques bénéficieront de la clientèle de toute la société élégante qui s'était repliée pendant la guerre dans cette station balnéaire. En 1918, après la guerre, Coco Chanel employait plus de 300 ouvrières.

En 1944, à la Libération de la France, Coco Chanel est brièvement interrogée sur sa collaboration avec les Allemands, mais aussitôt relâchée Elle s'exile alors en Suisse, dans les hauts de Lausanne, avant de revenir sur Paris en 1954 à l'âge de 71 ans. En 1957, elle reçoit à Dallas un Oscar de la Mode.



Le dicton du mois

En juin, beau soleil qui donne, n'a jamais ruiné personne.

Si le début de juillet est pluvieux, le restant du mois est douteux.

La pensée du mois

Construire peut être le fruit d'un travail long et acharné. Détruire peut être l'œuvre d'une journée.

Winston Churchill

Le truc du mois

Salade de fruits

Votre salade de fruits aura plus de saveur si vous ajoutez un peu d'écorce de citron vert râpée après avoir soigneusement lavé les fruits à l'eau chaude pour enlever les traces de traitement.

Petites annonces

Recherche

Jeune homme 28 ans, étudiant-musicien au Conservatoire de Genève, d'origine italienne, **cherche petit studio ou chambre chez l'habitant(e)**.

Entrée à convenir. Merci de me contacter au n° 079 833 25 44

Votre petite annonce ici. CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch

Autorisations de construire

Du 2 mai au 12 juin 2015

P. Rampone

rénovation d'un appartement
av. du Lignon 32

N. Kathiravelu

construction d'une véranda
rte du Bois-des-Frères 6c

O. Bertolini

construction d'un jardin d'hiver
rte du Bois-des-Frères 13b

Ass.catholique du Lignon

reconstruction de l'église
place du Lignon 32

Pensimo

rénovation partielle appart.
2^e étage
av. du Lignon 12

Régie VPI SA

rénovation appartement au
2^e étage
av. du Lignon 21

**Fondation placements
financiers**

rénovation d'un appartement
av. du Lignon

Le saviez-vous ?

Qu'il existait, tout près d'Aïre, entre 1935 et 1940, un zoo, à l'Avenue d'Aïre, à côté de la Campagne Masset.

Les anciens se souviennent encore des escapades des pensionnaires (biches et surtout les singes) de ce jardin zoologique qu'ils retrouvaient se subsistant dans leur propriété.

L'idée de créer un zoo à Genève en 1929 dans l'esprit de Henri Larsen, un taxidermiste danois qui travailla au Musée d'histoire naturelle de 1915 à 1952. Un premier projet fut présenté au Grand Conseil en 1930, lequel refusa, invoquant des motifs financiers. Outre le

Suite colonne page 7

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 mai 2015

Le Conseil municipal tenait sa dernière séance de la législature 2011-2015 sous la présidence de Mme Christina Meissner (UDC) et observait, au début de celle-ci, une minute de silence en mémoire de M. André Vez, conseiller municipal de 1990 à 1995, décédé le 28 avril dernier.

La Présidente a ensuite adressé à l'assemblée un «discours d'adieu» (voir encadré) avant de passer à l'ordre du jour, avec les communications du Bureau du Municipal et du Conseil administratif, l'élection d'un-e vice-secrétaire et d'un-e suppléant-e au Bureau restant, comme d'habitude, sans résultat.

Les dépassements de crédit de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 2'760'128,49 sont acceptés à l'unanimité.

Le compte rendu financier de l'exercice 2014 comportant au charges le montant de CHF 103'109'44,79 et aux revenus CHF 111'131'403, 83, l'excédent de revenus (boni) se montant à CHF 8'021'959,04 est accepté à l'unanimité, après interventions de M. Chillier (Verts) Mme Kaelin (UDC), M. Staub (Socialiste) qui remercie l'administration de son travail. Suite à ce vote, M. Ronget, délégué aux finances, remercie le législatif pour son vote.

Même unanimité pour l'approbation des comptes 2014 de la Fondation communale Vernier-Signal avec un boni de CHF 58'390,63 et ceux de la Fondation des maisons communales (FMCV) présentant un bénéfice de CHF 203'074,05.

Toujours unanime le législatif décide d'ouvrir un crédit de CHF 109'170.- en vue de la recapitalisation de la Fondation des maisons communales,

Par 16 oui, 5 non et 9 abstentions, ouverture d'un crédit de 810'000.- destiné à l'installation de corbeilles de tri sur le territoire de la commune afin d'inciter la population à trier au maximum ses déchets en tous lieux et accroître la propreté dans les rues.

Le crédit d'étude de CHF 54'000.- pour la réfection des revêtements de sol de la Place du Lignon et la révision de l'ensemble des aménagements de celle-ci est accepté à l'unanimité.

Par 28 oui et 2 abstentions (UDC) la modification des statuts de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (FODAC) permettant à cette dernière de réaliser des

logements pour étudiants est également acceptée.

Acceptation également unanime de la motion déposée par les Verts invitant le Conseil administratif à identifier les lieux propices pour la pose de tables de panoramas et d'établir un projet chiffré, afin de permettre à la population de mieux connaître leur environnement, par exemple le parc de la Mairie, les parcs de la maison Chauvet-Lullin, de Balexert ou dans la presqu'île d'Aïre.

Les projets de délibération concernant le plan localisé de quartier de l'Etang et la rénovation de la ventilation du restaurant des tennis de Vernier sont pris en considération et renvoyés dans les commissions concernées.

La motion socialiste pour un accueil élargi en crèche pour les parents contraints à des horaires de travail pénibles amène un débat, notamment sur le choix de la procédure (vote immédiat ou renvoi en commission) et est, au final, renvoyée, par 15 oui, 14 non et 1 abstention à la Commission sociale.

Prise en considération par 28 oui et 2 abstentions (Indépendants) et envoi au Conseil administratif de la motion déposée par Mmes Meissner et Kaelin demandant la désignation d'une personne ou d'un service de référence en cas de questions liées aux problèmes de l'aménagement du territoire de proximité et en informer la population et pour les thématiques complexes (quartier de l'Etang, plan directeur communal, citernes, etc.) de mettre en place des groupes de contact constituées de représentants de toutes les parties concernées

Cette dernière séance est levée à 22h45.

SÉANCE DU MARDI 2 JUIN

Séance d'intronisation des conseillères et conseillers municipaux issus des urnes le 19 avril dernier, tenue à 17h30 et présidée, au début, par Mme Monique Mattenberger (PLR), doyenne d'âge, accompagnée de M. Pablo Marin (S), benjamin, fonctionnant en qualité de secrétaire.

Après la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat, validant les élections et, avant la prestation de serment des conseillères et conseillers, la Présidente adresse quelques mots à l'assemblée, rappelant le rôle du Conseil municipal et du Conseil administratif élus pour servir la communauté. Elle invite ses collègues à travailler pour l'ensemble de la population, en laissant de côté les dissensions personnelles.

Après la prestation de serment, les conseillères-s procèdent à l'élection des membres du bureau du Conseil municipal : Tout d'abord, celle de la première vice présidence, suivie de la présidence puis des autres

postes, soit la deuxième vice-présidence, des secrétaire et vice-secrétaire, ainsi que des suppléant-e-s au Bureau.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Présidence

Mme Monique MATTENBERGER
Par 34 oui, 1 non et 1 abstention

1^{er} vice-président : M. Martin Staub (Socialiste) par 34 oui 1 non et 1 abstention



Pour la 2^e vice-présidence, les Verts présentent M. Xavier Chillier et le MCG, M. François Ambrosio. Au vote **M. Xavier Chillier** est élu par 20 oui, 12 non et 4 abstentions :

Pour le poste de **Secrétaire**, aucune candidature n'est proposée, dans un premier temps, et c'est ensuite **M. Yves Magnin**, proposé par le Groupe PDC/PBD/Verts libéraux, qui est élu à l'unanimité.

Même unanimité pour l'élection du **Vice-secrétaire**, en la personne de **M. François Ambrosio**.

Ainsi se termine le petit rituel qui voyait, depuis mai 2012, à l'ordre du jour de chaque séance l'élection d'un vice-secrétaire, poste qui restait invariablement vacant, le MCG estimait que la vice-présidence, puis la présidence lui revenait, selon le tournus. Tout semble donc revenu dans l'ordre.

Le Conseil municipal procède ensuite à la nomination des membres des diverses commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015-2020.

NOS AUTORITÉS

Depuis le 1^{er} juin, les conseillers administratifs issus des urnes suite à la votation du 19 avril ont pris leurs fonctions, pour une durée de 5 ans Pour notre Commune, il, s'agit de :

M. Thierry Apothéloz (socialiste), élu la première fois au Conseil administratif en 2003, il entame donc sa quatrième législature et aura la charge de la cohésion sociale, petite enfance, police municipale, pompiers & protection de la population, Informatique & téléphonies.

Il présidera en 2015-2016 l'exécutif et portera, selon la loi, le titre de Maire. Rappelons que le Maire reçoit sans rendez-vous le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h à la mairie. Les prochains rendez-vous sont fixés comme suit : 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2015.

M. Pierre RONGET assumera la vice-présidence de l'Exécutif. Elu en 2011, après avoir siégé depuis 1979 au Conseil municipal. Il aura, au sein de l'exécutif, la charge des

finances, taxe professionnelle & relations économiques, administration, ressources humaines, état civil, communication, culture & bibliothèques, espaces verts, voirie & cimetières, récupération, équipements.

M. Yvan ROCHAT, Membre en charge de l'aménagement du territoire, développement durable, mobilité, bâtiments, constructions & énergies, écoles & locations, génie civil et sports.

EXTRAITS DU MESSAGE DE MME CHRISTINA MEISSNER, PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers Conseillers municipaux, chers Conseillers administratifs vous me manquerez!

En tant que Conseillère municipale, j'ai vécu quatre ans inoubliables et une année de présidence tout simplement magnifique. Les conseils municipaux furent, durant mon année de présidence, marqués de débats fructueux plutôt que tumultueux, de convivialité plutôt que d'hostilité. Puisse cette ambiance perdurer.

D'inauguration en assemblée générale, j'ai pu découvrir la richesse associative de notre commune, le travail admirable de l'administration communale et l'engagement sans commune mesure de tant de Verniolans. Par ma présence à chacune de ces occasions qui me furent offertes, j'ai tenté d'être la présidente de tous les habitants, sans aucune connotation partisane. Exercice réussi, même trop bien au vu du résultat des élections. Mon nom fut rajouté sur toutes les listes, mais celle de l'UDC n'ayant pas obtenu le quorum, ces soutiens venus de partout n'auront servi à rien. Ma présence au Conseil municipal se termine en même temps que mon année de présidence. Ce mois de mai est le dernier que nous allons partager, il paraît que je vais vous manquer.

... A mon tour de vous dire, chers collègues, que vous me manquerez! Lors de conseils municipaux, des commissions, des sorties, j'ai appris à vous connaître et à vous apprécier. Lors de mes deux sorties de présidence (Eh oui deux sorties pour moins que le prix d'une il faut le faire...) je vous ai emmené faire le tour de communes qui nous entourent. À la rencontre des autres élus mais aussi de ma vie et puis il y a eu Varsovie, mais il n'y aura pas de Cracovie...

La présidente a confié à ses collègues, en leur rendant hommage, d'avoir donné leurs prénoms aux hérissons arrivés dans son Centre de soins et a tenu à remercier ceux qui sont venus partager des moments d'attention avec ses protégés et de les assurer :

«...J'ai vraiment apprécié ce Conseil si convivial en regard de l'autre, le Grand. Et puis, il

montant de 500'000 francs nécessaire à l'implantation du zoo et à l'achat d'une centaine d'animaux, l'État devait investir 375'000 francs pour l'acquisition de la propriété Masset, Le député socialiste Léon Nicole soulignait, déjà à l'époque, que «cette propriété serait beaucoup mieux utilisée pour des maisons locatives».

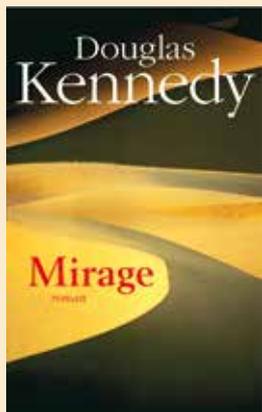
Inaugurée en 1935, par le même Léon Nicole, devenu Conseiller d'Etat, l'attraction, surtout les animaux continuent d'attirer les foules. En 1937, on dénombre plus de 100'000 entrées en une année – mais les difficultés financières persistent.

A la fin de l'année 1940, les conditions de captivité deviennent catastrophiques. Alors que les plus belles bêtes sont déjà reparties chez leurs propriétaires, celles qui restent commencent à mourir de faim. Ce sont surtout les fauves qui posent problème, en raison du rationnement de la viande imposé par la guerre. Pour mettre un terme à cette situation, le Conseil d'Etat ordonne la fermeture du zoo, le 12 décembre 1940. Les animaux et l'équipement du restaurant sont mis aux enchères



L'ancienne billetterie qui a accueilli, par la suite, d'abord un magasin de fleuriste, puis un restaurant chinois, a laissé maintenant la place à un immeuble. Ainsi l'injonction de Léon Nicole s'est réalisée.

Un livre, un écho



Mirage
de Douglas Kennedy

Paul et Robyn mariés depuis 3 ans passent leur temps à s'affronter Paul est un artiste bourré de talent, ses dessins sont une pure merveille mais l'argent lui file entre les doigts et il vit très largement au-dessus de ses revenus; Robyn, elle, est son expert-comptable, c'est d'ailleurs comme cela qu'ils se sont rencontrés, elle ne peut plus supporter le côté bohème de son mari et ses dépenses somptueuses.

Le couple alterne donc des crises violentes et des périodes d'euphorie quand le sexe reprend le dessus.....

A la suite d'une énième turbulence Paul entraîne Robyn en voyage, direction le Maroc et plus particulièrement Essaouira ravissante cité au bord de l'Atlantique.

Tout va bien jusqu'au moment où Robyn découvre un terrible secret dans le passé de Paul. C'est pour elle la descente aux enfers! Paul démasqué disparaît. Robyn au lieu de rentrer directement à Buffalo part à sa recherche.

Dans ce roman, c'est une femme qui joue le rôle principal, une femme trahie par celui

Suite, colonne page 9

reste tant à faire. Mais je ne pars pas sans avoir fait ce qu'il fallait: parmi la quarantaine de textes déposés – et grâce à votre soutien – je peux me targuer d'avoir donné les impulsions nécessaires et travaillé en concertation pour faire avancer les dossiers et pas seulement dans le domaine de la sécurité, si cher à l'UDC. Il y a aujourd'hui une commission ad hoc pour appréhender le partage des tâches entre communes et Canton; mon attachement au processus participatif est porté par le Conseil administratif et appliqué au plan directeur communal; l'alerte lancée aux vellétés de l'Aéroport est reprise par une résolution ferme de Vernier en prévision du plan sectoriel de l'aéroport. Mon engagement envers la collectivité n'est pas lié à un mandat politique mais à une profonde motivation qui m'anime depuis toujours d'œuvrer pour la qualité de vie de tous les habitants... et pas seulement ceux à quatre pattes et piquants. Parmi tous les dossiers, je n'en mentionnerai que deux, que j'aimerais tant voir réaliser: le plus grand, celui du quartier de l'Etang et le plus petit, celui du potager des Tattes.

Mais même si je ne suis plus là au niveau communal, je continuerai, comme je l'ai toujours fait, à défendre les intérêts de Vernier en tant que députée. Je ne lâche pas facilement les dossiers qui me tiennent à cœur et je trouve toujours moyens de les faire avancer. D'ailleurs, une des seules résolutions que vous n'avez pas votée, celle de l'exhortation, en est bien la preuve: au début de chaque Conseil de mon année de présidence, vous m'avez fait l'honneur de vous lever, pour qu'ensemble nous «prenions la résolution de remplir notre mandat dans l'intérêt et le respect de notre Commune et de ses habitants» Puisse cette résolution animer encore longtemps ce Conseil municipal et le travail que nous continuerons à mener de concert.

Voilà, c'est fin, assez parlé, imaginez si j'étais restée plus longtemps au Conseil municipal. Une nuit n'aurait pas suffi! Merci.

DÉMOGRAPHIE

Population

L'Office cantonal de la statistique a, enfin!, publié les chiffres de la population, par commune, pour le 1^{er} semestre de 2015. A fin mars, la Commune comptait 35'211 habitants, dont 17'473 du sexe masculin et 17'738 du sexe féminin. En ce qui concerne la nationalité la Commune dénombre 18'983 Confédérés et 16'228 de nationalité étrangère.

Décès annoncés du 17 mars au 8 juin 2015

Alvarez, Everado, 1934, av. du Lignon 53
Appino Elia Palma, 1926, av. des Libellules 4
Baumgartner, née Salvisberg, Sonja, 1930, ch. Nicolas-Bogueret 17
Bonardelli, Rolando Reinato Benvenuto, 1927, rue du Grand-Bay 16
Da Silva Gonçalves, Maria de Fatima, 1956, rte de Montfleury 5b
Guichard née Beroud, Marie-France Yvette, 1956, av. de Crozet 12
Hofer, Jocelyne Scarlet, 1948, rte du Nant d'Avril 24
Iadaresta, Carlo, 1943, rue Oscar-Bider 2
Laurora, Giovanni, 1947 av. du Lignon 37
Liaudat, Denise Marie, 1942, av. du Lignon 53
Morales, Raul Hector, 1928, av. des Libellules 2
Panzeri née Cretton, Fabienne Marie Léonie, 1934, av. du Lignon 58
Peverada Chatillon née Burri, Anna, 1921, rue du Grand-Bay 16
Salgarella née Dervev, Raymonde Nelly, 1937, ch. de Mouille-Galand 2
Sané née Sarr, Marie Henriette, 1955, rue Grange-Lévrier 12
Tauxe, Gilbert Jean, 1942, rue Oscar-Bider 14
Toma, Christian, 1955, rte de Vernier 195
Veiz, André Emile, 1949, ch. de Poussy 4, Conseiller municipal à Vernier de 1990 à 1995

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

Service des pompes funèbres

Permanence téléphonique
24 heures sur 24 - 7/7

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

RÉAMÉNAGEMENT ROUTIER AÏRE-LE LIGNON

Les travaux sur l'avenue du Lignon (phase n°3) ont démarré début juin et s'achèveront au premier trimestre 2016.

L'emprise des travaux se situera sur la totalité de la voie descendante actuelle de l'avenue du Lignon jusqu'à l'extrémité de la berme centrale avant la descente vers la boucle de rebroussement. Une circulation bidirectionnelle avec voies de circulation à largeur réduite (2 x 3 mètres) sera assurée, une par sens, sur la voie montante actuelle. Tous les accès locaux et/ou aux parkings seront maintenus, **hormis la sortie du parking du centre commercial en direction des tours du Lignon**. L'itinéraire alternatif consiste à emprunter la sortie supérieure et faire le demi-tour au niveau du giratoire

Un régime de vitesse à 40 km/h sera introduit sur le tronçon et les places de stationnement sur chaussée seront supprimées pendant les travaux.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU LIGNON

Le Comité informe que l'Assemblée générale aura lieu le **lundi 5 octobre 2015**.

Le sujet de cette année sera:

«LE BAIL - DROITS ET OBLIGATIONS DES LOCATAIRES»

Après leur exposé, nos deux intervenants - MM. Carlo Sommaruga, Conseiller national, vice-président de l'ASLOCA Suisse et Christian Dandres, Député au Grand-Conseil, avocat à l'ASLOCA, seront à l'écoute de chacun et tâcheront de trouver réponses à vos interrogations.

L'ordre du jour définitif vous parviendra dès la rentrée. Merci de noter la date avancée de notre Assemblée générale! Bon été et au mois d'octobre sans faute!

Le Comité



Ne manquez pas cette fête, soutenue par la Plateforme des Associations d'Aïre - Le Lignon (PLATAL) et le Contrat de quartier!

Dès 17h au niveau de la salle des fêtes, la ludothèque l'Arbre à jouets et l'Association des parents d'élèves du Lignon seront derrière le comptoir de la buvette pour étancher votre soif et vous donner des forces pour découvrir **dès 18h** les nombreux stands de jeux et d'ateliers tenus par les élèves dans le préau de l'école.

La Maison de Quartier d'Aïre Le Lignon et le Jardin Robinson vous proposeront de délicieuses lasagnes à la viande ou végétariennes, accompagnées d'une salade mêlée. Pour les amateurs de fromage, l'Association des intérêts d'Aïre Le Lignon vous fera fondre de plaisir avec une raclette venue tout droit du Valais et ses petites patates.

Pour le dessert, vous pourrez vous régaler au stand de pâtisserie tenu par la Maison de Quartier afin de financer leur mini-camp estival participatif.

Il sera ensuite temps d'aller se trémousser dans la salle des fêtes pendant **la disco, de 20h à 22h** organisée par **les Knights of Dance!**

VENEZ NOMBREUX!



BIBLIOTHÈQUE VAGABONDE

Place du Lignon 45
(Local du Contrat de quartier)

L'été tant attendu est là et si vous n'avez pas l'occasion de partir sous d'autres cieux, vous pouvez cependant vous évader - à bas prix et sans long déplacement - en vous plongeant dans la lecture d'un livre que vous n'avez - peut-être - eu le temps de lire pendant l'année.

Ouverture pendant les vacances (1^{er} juillet au 19 août). Tous les mercredis de 14h à 17h.

Un choix de livres pour tous les goûts est à votre disposition Pas d'inscription - Entrée libre.

qu'elle aime. Une histoire qui se déroule au Maroc et que l'éditeur Belfond décrit comme une histoire «pleine de suspense et de passion, à mi-chemin entre *L'Homme qui voulait vivre sa vie* et *Les Charmes discrets de la vie conjugale*.»

Si vous préparez votre départ en vacances avec l'homme de votre vie, évitez de lire ce livre.

Biographie de l'auteur

Douglas Kennedy est né à New York en 1955, et vit entre les Etats-Unis, le Canada et la France. Auteur de trois récits de voyages remarquables, dont *Combien* (2012), il s'est imposé avec, entre autres, *L'homme qui voulait vivre sa vie* et *La Poursuite du bonheur* (1998 et 2001), suivis des *Charmes discrets de la vie conjugale* (2005), de *La Femme du Ve* (2007), *Quitter le monde* (2009), *Cet Instant-là* (2011), *Cinq jours* (2013), et son recueil de nouvelles *Murmurer à l'oreille des femmes* (2014), tous parus chez Belfond et repris chez Pocket.

Les Joyeux dimanches

Dernier rendez-vous avant la pause estivale,

le dimanche 28 juin 2015 à 12h15, à la salle des restaurants scolaires du Lignon.

Au menu

diverses salades, brochettes de viande, pommes de terre rôties, dessert et café

Participation

CHF 10.- boisson comprise

Inscription

jusqu'au vendredi 26 juin à midi
au 022 796 62 79
ou 022 796 28 53

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Mme V souhaite savoir si la possession et la consommation de haschich pour sa propre consommation est punissable, voire de la même manière dans nos différents cantons.

La loi sur les Stupéfiants punit celui qui consomme des stupéfiants, respectivement en défilent. Seule une amende est prononcée s'il s'agit d'assurer sa propre consommation; dans les cas bénins – telles deux consommations, mais non si le consommateur régulier n'a pas l'intention de changer de comportement –, il peut être renoncé à infliger une peine (art. 19a LStup). Les actes préparatoires à la consommation de quantités minimales (10gr), pour sa propre consommation ou pour permettre à des tiers de plus de 18 ans d'en consommer simultanément en commun après leur en avoir fourni gratuitement, n'est pas punissable (art. 19b LSup).

La loi punit donc par principe la consommation de haschich, forme commercialisée du cannabis. Si les actes préparatoires à une consommation ne sont pas punissables, la notion de «quantité minimale» ne se retrouvant pas à l'art. 19a LStup, la consommation elle-même, personnelle ou collective, de quantités minimales de stupéfiants est bien réprimée.

La quotité des peines prononcées par les cantons divergent, ce qui est inhérent à la structure fédérale de notre pays, voulue par la Constitution elle-même.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

«LE FIL D'ARIANE»

Projet de tricot urbain.

La Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, à l'initiative de Céline et Vanessa, deux animatrices, avait lancé, en octobre dernier, le projet d'un tricot urbain, intitulé «Le fil d'Ariane» avec «habillage» de la Passerelle des Grebattes qui relie Aire au Lignon en lançant un appel aux habitantes... et habitants à mettre leurs talents dans l'art du tricot pour réaliser, selon leur inspiration, des pièces destinées à enrubanner les structures métalliques de cette passerelle.

Ce projet artistique permettait aussi, au travers du prétexte de tricoter ensemble, de se rencontrer et de créer des liens entre les habitants

C'est le samedi 9 mai après-midi que la population a pu participer et admirer le résultat de cette initiative au cours d'une sympathique manifestation à laquelle a pris part Mme Christina Meissner, Présidente du Conseil municipal de Vernier et députée au Grand Conseil et qui apporta le salut des Autorités verniolanes et en félicitant les organisateurs de cet événement qui a permis de tisser un lien intergénérationnel, en tricotant les pièces de ce décor, de nombreux jeunes ayant



participé avec les adultes à cette réalisation qui a demandé l'utilisation de plus d'un kilomètre de laine.

Une verrée, animée par les rythmes «Nouvelle Orléans» du trio «New Orléans Grebattes» a terminé cette amicale réunion, tandis que quelques personnes présentes, aiguilles à tricoter à la main, poursuivaient leurs ouvrages pour compléter les manques.

Bravo et félicitations aux initiateurs d'avoir ainsi réuni des bonnes volontés, émules de l'artiste Christo.

PREMIÈRE BOUGIE POUR LA BROCANTE DU LIGNON

Les 24 et 25 avril dernier, l'Armée du Salut a organisé deux jours de festivités à la Brocante du Lignon, **afin de célébrer, simultanément, les 75 ans de présence des brocantes à Genève et la première année d'ouverture de la filiale du Lignon**, au chemin Barde 6, en face de l'entrée du MC Donald, avec au programme des animations pour les enfants et les adultes, ainsi qu'une paëlla géante.

Rappelons que cette filiale, ouverte depuis le 19 mai 2014, propose, sur plus de 1'000 m², un grand assortiment de meubles, des habits de qualité, de la vaisselle et le bric-à-brac traditionnel. Une vingtaine de place de parc sont à disposition. Chargement et déchargement facilités. A la frontière, entre Le Lignon, Les Libellules et Châtelaine, elle a trouvé sa place.

Le Lignon, c'est également un centre de tri de 500m², où l'ensemble des dons de marchandises que vous faites aux brocantes de l'Armée du Salut de la région genevoise est trié, évalué et recyclé

HORAIRE

Du mardi au vendredi de 10h à 18h30
Samedi de 10h à 17h

Pour marquer cet événement, l'Armée du Salut a lancé, durant 6 semaines, **le Brocante Bus**, véritable caverne d'Ali Baba mobile qui propose pour des prix modiques des affaires de seconde main, à des prix justes et équitables, un magasin itinérant allant à la rencontre des habitants qui a été inauguré lors de la manifestation anniversaire.



Esther Alder, C.A. Ville de Genève et Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, coupant le ruban traditionnel.

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

Selon le tournus établi, la commémoration de la fête nationale aura lieu, cette année, dès 18h sur le Mail du Lignon.

Comme de coutume, les sociétés communales seront présentes avec divers stands de restauration, buvette et bien entendu la vente du bol souvenir et la distribution gratuite de la soupe populaire.

Rappelons également la vente de l'insigne du 1^{er} Août de Pro Patria, au prix de **CHF 6.-** en faveur des monuments historiques suisses.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION



- 18h30 Fanfare municipale de Vernier
- 19h00 Yodel par le **Club Echo du Val de Ruz**
- 19h25 Cors des Alpes
- 19h50 Sonneurs de cloches des Hauts de Lavaux
- 20h15 Cérémonie officielle**
- Lever de drapeau
- Allocution du Maire de la Commune
- Allocution de la Présidence du Cons. municipal
- Lecture du Pacte de 1291 (Echo de Vernier)
- Hymne national interprété par l'Echo de Vernier et la Fanfare Municipale
- 20h50 Yodel par le Club Echo du Val de Ruz
- 21h15 Sonneurs de cloches des Hauts de Lavaux
- 21h30 Concert folklo-rock par l'Echo des Ordons
- Cortège aux lampions pour les enfants, conduit par la Fanfare municipale
- 22h00 Grand feu d'artifice et feu de joie**
- Dès 22h30 Bal gratuit avec l'orchestre «**Trio Imagine**»

Cette manifestation se déroulant au Lignon, notre Association sera présente et vous proposera un stand de vente d'**abricots du Valais**.



COURSE PÉDESTRE «À TRAVERS LE COTEAU»

La 38^e édition de la course pédestre «A travers le coteau» s'est déroulée le samedi 25 avril dernier à Bernex avec, comme de coutume, la traditionnelle course des conseillers qui comptait cette année 46 participants (53 en 2014) représentant 11 communes genevoises.

La Commune de Vernier était présente avec une équipe de 3 conseillers, **MM. Delphino BOTI KIESE, Denis CHIARADONNA et Brice ARDUINI** se classant, par équipe, au temps total, au 5^e rang en 1h33, la première place revenant à la Commune de Bernex en 52 minutes 12 secondes.

Au classement individuel, l'épreuve a été remportée par M. Ivan Ardizzone (Chêne-Bourg) en 15m04s; M. Chiaradonna se classant au 19^e rang (19'39'') M. Arduini 22^e (20'21'') et M. Boti Kiese au 24^e rang (20'33''), un bel esprit d'équipe.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résultats du concours cantonal 2015

En juin dernier, les noms des lauréats 2015 de la bourse, du prix et de la distinction cantonaux du développement durable ont été dévoilés lors d'une cérémonie officielle, en présence de M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, et M. Jean-Daniel Plancherel, président du jury du concours, organisé depuis 2002 par le Service cantonal du développement durable.

Au palmarès 2015, la Commune de Vernier obtient la **Distinction cantonale du développement durable** pour son processus participatif pour une meilleure qualité de vie aux Libellules, quartier, où vivent près de 2000 personnes et qui constitue un des périmètres les plus précarisés du canton.

J'aime ma ville, j'en prends soin!

Etait le thème de la semaine du civisme que les Autorités de Vernier ont mis sur pied, du 19 au 23 mai, afin d'encourager chacun à préserver son cadre de vie, en agissant contre les détritus et dépôts sauvages d'encombrants ou encore en ramenant, au Centre commercial, son caddie après avoir fait ses courses.

Les actions suivantes ont été organisées: le mardi 19 mai était la journée anti-littering (déchets jetés au sol), particulièrement les mégots à proximité des abris bus par la distribution de cendriers de poche. Le jeudi 21 était consacré aux encombrants dont la gestion ne peut être productive qu'avec le respect des jours de ramassage.

Plusieurs stands d'information répartis dans la Commune avec distribution de sacs à tri et du calendrier des déchets. Le samedi 23, l'opération «caddie, je suis perdu», avec divers points d'information installés à proximité des centres commerciaux (dont celui du Lignon) pour sensibiliser la population aux nuisances environnementales engendrées par les caddies abandonnés dans les entrées d'immeubles, bois, nants, rivières, etc.

Papiers d'identité

Anticipez le renouvellement de vos pièces d'identité

A l'approche des vacances d'été, il est recommandé aux personnes ayant besoin d'une nouvelle carte d'identité ou d'un nouveau passeport d'entreprendre, sans trop attendre (au moins deux mois avant la date du voyage) les démarches, en vérifiant les dates d'expiration des documents d'identité en sa possession et en se renseignant sur les dispositions d'entrée et de séjour du pays concerné.

Le bloc-notes du taupier

Le taupier, dans le dernier numéro de l'ECHO, vous avait révélé, l'action entreprise par des habitants d'un quartier de Hambourg pour lutter contre les malotrus qui urinaient contre les façades de leur immeuble. Il a découvert, dans ses lectures, les mesures prises par les Autorités de la ville de Barking and Dagenham (Est de Londres) pour faire la chasse aux déjections canines. Elles ont décidé de créer une base de données ADN des chiens avec pour objectif de mieux traquer les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les crottes de leur animal dans les parcs et autres lieux publics.

Le Conseil municipal de cette ville entend, dès cet été, interdire l'accès à ses jardins publics (27) aux chiens qui n'auront pas été, au préalable, répertoriés dans ce fichier créé.

Ainsi, les maîtres négligeants, pistés grâce à la génétique appliquée aux animaux, se verront infliger une amende de 80 livres. Le Conseil entend par ailleurs inclure dans le bail des locataires de résidences municipales l'obligation d'enregistrer l'ADN de leur chien.

10 ANS DE CONTRATS DE QUARTIER

Le samedi 25 avril dernier, les Autorités de Vernier marquaient les dix ans d'existence des contrats de quartier.

C'est à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève qu'a eu lieu cet événement, dont le concept lancé par le Conseil administratif, a été validé par l'acceptation, le 5 octobre 2004, à une forte majorité du Conseil municipal, d'un crédit budgétaire afin de lancer ce projet.

Suite à ce vote, une assemblée publique est convoquée, le 13 juin 2005, à la salle des restaurants scolaires du Lignon ouvrant officiellement le contrat de quartier, avec la constitution du «groupe projets» d'Aire-Le Lignon qui fonctionnera effectivement dès l'été 2005, avec notamment le projet phare de la patinoire artificielle au Lignon, permettant ainsi aux habitantes et habitants d'organiser des projets eux-mêmes et les concernant directement, ceci dans le but d'animer et renforcer la vie sociale du quartier.

Au cours de cette journée commémorative, les participants ont pu entendre le discours d'ouverture du Maire, Thierry Apothéloz; le message d'accueil du coordinateur du contrat d'Aire-Le Lignon, une rétrospective des dix ans d'activité présentée par M. Marko Bandler, responsable du Service de la cohésion sociale, faisait ressortir que durant cette période plus de 170 projets ont émergé, touchant aussi bien les aménagements urbains, la sécurité, une meilleure insertion, la culture, le sport et une qualité de vie améliorée.

Ces messages ont été suivis d'une table ronde «Vernier a du talent» avec les représentants des divers contrats de quartier de la commune. Une autre table ronde réunissait des



représentants de divers contrats de quartier du Canton, de Vaud et d'Annemasse.

Les participants ont pu ensuite visiter les différents stands du «Marché des expériences» avant de déguster quelques spécialités culinaires d'ailleurs lors de l'apéritif dînatoire qui s'est achevé par la dégustation d'un magnifique et onctueux gâteau d'anniversaire réalisé par une habitante des Libellules.

Après un bilan et perspectives des contrats de quartier présentés par les Autorités de Carouge, Lancy, Onex et Vernier, M. Antoine Bevort, professeurs de sociologie au Conservatoire des arts et métiers de Paris, de présenter une conférence intitulée «La démocratie n'est pas un sport de spectateur».

Il appartenait aux jeunes danseurs et danseuses de la Compagnie Amulette d'apporter une touche juvénile et rythmique, avant la présentation de la synthèse de la journée qui mettait un point final à cette manifestation festive, qui a remporté un franc succès avec plus de 150 personnes qui ont participé.



ÉCHOS SPORTIFS FOOTBALL

Au terme de cette saison 2014-2015 du football genevois, le FC Avanchet, après avoir remporté contre Veyrier II la finale de 3^e ligue, a donc été promu en 2^e ligue et ainsi retrouvera – fait relativement rare – les 3 autres équipes de la Commune: FC Aire-Le Lignon; FC Vernier et le FC City. Ainsi les supporters des équipes verniolanes auront droit, en 2015-2016, un derby chaque semaine.

Bravo et félicitations aux joueurs, à la présidente Katia Toma, particulièrement émue des résultats de son équipe, à l'entraîneur Martino Papa, présent depuis 10 ans pour ce brillant succès.

UTILITÉ DES SERVITUDES CROISÉES RÉCIPROQUES EN 2015

Notre association a organisé une soirée d'information le 3 juin à l'Aula du Cycle d'orientation du Renard en vue de décider la prolongation des servitudes réciproques signées par 140 propriétaires il y a 25 ans à laquelle ont participé environ 70 personnes.

Me Michel Schmidt, vice-président de l'association Pic-Vert, a présenté la situation sur l'utilité ou non des servitudes croisées au vu de l'évolution de la législation cantonale genevoise de ces dernières années. Me Frank Merlon, notaire, a exposé la procédure et le coût du renouvellement des servitudes, soit environ CHF 150.-/parcelle. Me Michel Schmidt rappelle ce qui suit (article à paraître dans le journal Pic-Vert du mois de juin) :

«Un grand nombre d'entre vous ont constitué, il y a de nombreuses années de cela, des servitudes croisées dont l'objectif était d'éviter la construction de bâtiments importants sur les parcelles voisines. Dans la plupart des cas, ces servitudes visaient à interdire la construction d'immeubles de plus de 2 étages.

La constitution et le respect desdites servitudes relèvent du droit civil et plus particulièrement des articles 730 et ss du Code civil.

Toute violation de ces servitudes existantes pourrait ainsi être sanctionnée par le Tribunal civil saisi d'une action judiciaire visant à les faire respecter.

A toutes fins utiles, nous relevons que la procédure civile visant l'application et le respect desdites servitudes est indépendante de la procédure administrative visant à autoriser les constructions pressenties sur les parcelles. Il n'est dès lors pas exclu que l'autorité administrative autorise des constructions et que l'autorité civile les interdise.

Pendant de nombreuses années, l'existence de ces servitudes croisées a donc empêché la construction de bâtiments dont les dimensions étaient exclues par leur contenu.

Pour pallier à cette restriction à la construction, le Grand Conseil a adopté le 29 avril 1993 la loi dite «Giromini» concrétisée par l'article 6A de la Loi générale sur les zones de développements (LGZD) qui prévoit qu'«afin d'éviter les effets de servitude de restriction à bâtir, le Grand Conseil peut déclarer d'utilité publique la réalisation d'un plan localisé de quartier pour autant qu'au moins 60 % des surfaces de plancher, réalisables selon ce plan, soit estimée à l'édification de logements d'utilité publique au sens des articles

15 et ss de la Loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977. La déclaration d'utilité publique s'applique uniquement à la levée des servitudes de restriction à bâtir».

Sur la base de cet article de loi, le Grand Conseil est ainsi habilité à exproprier les servitudes croisées en question à la condition de voter un plan localisé de quartier (visant le périmètre concerné) prévoyant 60 % de logements sociaux.

L'expropriation de ces servitudes enclenche automatiquement une procédure d'expropriation lors de laquelle le Tribunal administratif de première instance doit se prononcer sur une éventuelle indemnité compensatoire des propriétaires expropriés.

Il sied de relever que les instances cantonales genevoises, que ce soit le Tribunal administratif de première instance ou la Cour de Justice, ont déjà jugé que pareille expropriation, en zone de développement, ne permettait pas aux propriétaires concernés de bénéficier d'indemnités compensatoires.

Le Tribunal fédéral a toutefois nuancé cette prise de position en concluant que les autorités cantonales genevoises devaient apprécier chaque cas d'espèce pour déterminer si une indemnité compensatoire devait être payée ou non. (ATF IC_148/2012)

Vous comprendrez en conséquence que **l'existence de servitudes croisées de non bâtir complique toujours la construction d'immeubles** y dérogeant, notamment de par la nécessité d'adopter au préalable un PLQ prévoyant 60 % de logements sociaux (en lieu et place de 30 % comme le prévoit la LGZD) et ensuite de mener à terme une procédure d'expropriation qui pourrait potentiellement aboutir à une indemnité.

Il sied néanmoins de rappeler, pour nuancer les propos qui précèdent, que le risque engendré à terme par l'existence de ces servitudes serait de contraindre l'Etat, désireux de construire des logements à tous prix, d'adopter de plus en plus fréquemment des PLQ prévoyant 60 % de logements sociaux et cela en vue d'exproprier les servitudes en question. La conséquence serait ainsi la multiplication des logements sociaux à Genève.

La recette de Tante Lotte

Pour une journée (très) chaude, Tante Lotte vous propose la recette d'une rafraîchissante :

Salade estivale au melon et mozzarella

Pour 6 personnes

1 melon bien mûr - 500 g de tomates cerises - 500 g de billes de mozzarella - 1 bouquet de basilic ou de menthe fraîche - 2 c à s d'huile d'olive - 1 c à s de vinaigre balsamique - Sel fin Poivre blanc du moulin.

Coupez le melon en 2 et ôtez les pépins. Détaillez-le en petites billes à l'aide d'une cuillère parisienne.

Lavez les tomates cerises et ôtez le pédoncule. Lavez et essuyez les feuilles de basilic ou de menthe et égouttez les billes de mozzarella.

Dans un saladier, déposez les billes de melon, les tomates cerises et les billes de mozzarella, poivrez généreusement et salez.

Versez le vinaigre balsamique et l'huile d'olive.

Saupoudrez de feuilles de basilic ou de menthe ciselées.

Réservez au frais une ½ heure avant de servir.

Beach Volley au Lignon

Avec le soutien du contrat de quartier, les bénévoles sont à nouveau présents cette année,

du 6 juillet à fin août

Pour offrir aux habitants ce projet, sportif et ludique, durant l'été.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Jusqu'au 26 juin

Rita CASIMIR

Terre cuite (Sculptures)
Aquarelles

Place du Lignon

Mardi 23 juin

Fête de l'école



Notre Association sera présente avec
Un **STAND DE RACLETTES**
Nous vous attendons nombreux

Ferme du Lignon

1^{er} août de 10h à 15hBrunch du 1^{er} août

CHF 35.- par adulte (boissons non
alcoolisées comprises) - De 1 à 14 ans,
CHF 1.- par année - Sur réservation:
077 467 46 30 - info@ferme-du-lignon.ch

Parc de Balexert

Avenue de Crozet 39



Vendredi 3 et 10 juillet

& samedi 4 et 11 juillet

Vendredi 14 et 21 août

& samedi 15 et 22 août

Retrouvez cette année encore des
projections de film(en version française)
en plein air à Châtelaine, en respectant
l'âge légal et conseillé.

Ce risque nous paraît toutefois mesuré, dans la mesure où l'Etat devra toujours veiller au respect de la mixité sociale dans les quartiers visés, telle que prévue par le plan directeur cantonal.

Enfin, l'existence des servitudes croisées restreint bien évidemment les droits des propriétaires concernés qui seront contraints d'en respecter le contenu, sous réserve d'une expropriation comme expliqué ci-dessus.»

Pour ceux qui n'auraient pas pu assister à cette présentation, vous trouverez le formulaire permettant de prolonger ou créer les servitudes sur le site de l'association: www.aiali.ch, le délai pour retourner le formulaire au notaire est le 31 juillet 2015

Me Frank Merlon

Etude Necker & Merlon, notaires
Avenue Henri-Golay 3 - 1203 Genève
T 022.753.01.81 – merlon@nm-notaires.ch

Pour tout autre contact avec l'AIALI:

Alain Gaumann

7, chemin des Campanules – 1219 Aire
T 022 797 25 30 – sgaumann@deckpoint.ch

Soyez nombreux à signer ces servitudes, plus il y en aura plus il sera difficile pour des promoteurs de construire des immeubles sur la presqu'île préservant ainsi la volonté des habitants d'Aire de maintenir une zone de villas pour un coût très modeste (env. CHF 150.--/parcelle).

PROMOTIONS 2015

Vendredi 28 juin à Vernier-Village

A l'occasion de la fête enfantine marquant la fin de l'année scolaire, les membres du Comité – et les renforts éventuels qui peuvent s'annoncer au Président 022 796 01 00 ou 076 616 41 83 – seront, à nouveau, présents cette année, avec leur réputé stand de:

**JAMBON À LA BROCHE
ET SALADE DE POMMES DE TERRE**



LA PHOTO DU MOIS

Carrefour du Lignon: Le voilà goudronné.

Photo prise par H.R. Vetterli, du 12^e étage de l'allée 57

COTISATION 2015

Avant de partir en vacances,
avez-vous pensé, si ce n'est déjà
fait, au paiement de la cotisation
pour l'année 2015, indispensable
pour permettre à l'Association de
poursuivre ses activités ?

Le montant annuel est de CHF 30.- (min.)
et pour les personnes morales CHF 70.-

Compte de chèque postal 12-15388-4
Iban CH09 0900 0000 1201 5388 4

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

Lignon Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51
Parking

www.lignonesthetique.ch



Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180.*CHF

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

*SOIT UN COÛT DE CHF 0.- (DÉDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE) *VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture à choisir dans les collections Whoao et 2ème paire, équipée de 2 verres unifocaux antireflets, anti-salissures et amincis - 8.00/+6.00 cyl. 2.00/max. pour un prix de CHF 180.-. Offre valable du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter 1214 Vernier T 022 341 45 40	7, rue des Boudines 1217 Meyrin T 022 785 01 55	C.C. du Lignon 1219 Le Lignon T 022 796 81 44
--	---	---

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

Planète
SOLDES

DU 8 JUIN AU
9 AOÛT 2015

Centre Commercial Planète Charmilles
Promenade de l'Europe 11

DES SERVICES D'EXCEPTION
www.planete-charmilles.ch

